



RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01134

Numéro SIREN : 534 732 433

Nom ou dénomination : IB DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003915

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/003915**
n°de gestion : **2011B01134**
n°SIREN : **534 732 433 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 15/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

IB DEVELOPPEMENT - Société par actions simplifiée
avenue Des Corbières Zone Artisanale 66300 Thuir -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



477078

477078

Désignation de l'entreprise **SAS IB DEVELOPPEMENT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **AVENUE DES CORBIERES - ZA** **66300 THUIR** Durée de l'exercice précédent* **12**


Numéro SIRET* **53473243300014** Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				13/11/2016		13/11/2015	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	2 376	AC	2 376		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	1 601 503	CV		1 601 503	1 601 503
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	277 339	BC		277 339
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	10 000	BI		10 000	10 000	
TOTAL (II)		BJ	1 891 218	BK	2 376	1 888 842	1 731 663
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et fins	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	141 408	CA		141 408	32 078
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	400 000	CE		400 000	400 000
DIVERS	Disponibilités	CF	12 373	CG		12 373	21 614
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	553 781	CK		553 781	453 692
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 444 999	IA	2 376	2 442 623	2 185 355
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	287 339	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

* Des modifications apportées à cette rubrique sont détaillées dans le règlement n° 2022 En Euros.

Certifié exact.

 SGA EXPERTS CONSEILS

Désignation de l'entreprise		SAS IB DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :350. 000.)	DA	350 000	350 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	702 731	525 125	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	192 127	177 606	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	25 128	19 987	
	TOTAL (I)	DL	1 304 986	1 107 718	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	439 490	599 723	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	651 405	456 690	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 885	3 876	
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 857	17 349	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 137 637	1 077 637		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 442 623	2 185 355		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	868 495	346 414		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS IB DEVELOPPEMENT		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	
		services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	0	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	8 922	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	221	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA		
			- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*	GC		
	Autres charges (12)			GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE	1	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GF	9 143		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GG	(9 143)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GH	(9 701)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	204 853		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	21 153		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	8 081		
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
Total des produits financiers (V)			GP	226 005		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ	208 241		
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	23 530		
	Différences négatives de change		GS	26 989		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
Total des charges financières (VI)			GU	23 530		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	202 475		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	181 252		
				193 332		
				171 551		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS IB DEVELOPPEMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 141
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 141
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 141)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(3 936)	(11 196)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	226 005
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	33 879
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	192 127
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	200 000
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	6 814
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMORT DEROGATOIRE	5 141		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* (Ne pas reporter le montant des « autres »)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise		SAS IB DEVELOPPEMENT										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	2 376				D8				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD					KE	KF			
CORPORELLES	Terrains				KG					KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ					KK	KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM					KN	KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2		KP					KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS					KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV					KW	KX			
		Matériel de transport *				KY					KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB					LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE					LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH					LI	LJ				
	Avances et acomptes				LK					LL	LM				
	TOTAL III				LN					LO	LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G					8M	8T			
Autres participations				8U	1 721 663				8V	8W 157 179					
Autres titres immobilisés				IP					IR	IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	10 000				IU	IV					
TOTAL IV				LQ	1 731 663				LR	LS 157 179					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 734 039				ØH	ØJ 157 179					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice					
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN					CØ	DØ 2 376			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO					LV	LW 1X			
CORPORELLES	Terrains				IP					LX	LY LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ					MA	MB MC				
		Sur sol d'autrui			IR					MD	ME MF				
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions			IS					MG	MH MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT					MJ	MK ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers				IU					MM	MN MO			
		Matériel de transport				IV					MP	MQ MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW					MS	MT MU			
		Emballages récupérables et divers *				IX					MV	MW MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY					MZ	NA NB				
Avances et acomptes				NC					ND	NE NF					
TOTAL III				IY					NG	NH NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ					ØU	M7 ØW				
	Autres participations				IO					ØX	(0) ØY 1 878 842 ØZ				
	Autres titres immobilisés				II					2B	2C 2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2					2E	2F 10 000 2G				
	TOTAL IV				I3					NJ	(0) NK 1 888 842 2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4					ØK	(0) ØL 1 891 218 ØM					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise	SAS IB DEVELOPPEMENT	Neant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	----------------------	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	2 376	EL		EM		EN	2 376
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	2 376	ØP		ØQ		ØR	2 376

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am, divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL	5 141		NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	5 141	NQ	NR	NS	NT	NU
Total général sans ventiler (NP + NQ + NR)	NW	5 141		NS + NT + NU	NY		NZ
Total général sans ventiler (NW - NY)							5 141

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Désignation de l'entreprise SAS IB DEVELOPPEMENT Néant <input type="checkbox"/> *								
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	19 987	TM	5 141	TN	TO	25 128
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	19 987	TS	5 141	TT	TU	25 128
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z		TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B		TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	19 987	UB	5 141	UC	UD	25 128
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF			
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ	5 141	UK			
Titres mis en équivalence . montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SAS IB DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	277 339	UM	277 339	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	10 000	UV	10 000	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	132 777		132 777					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 631		8 631					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	428 747	VU	428 747	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 033		10 033						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	429 458		160 316		269 142				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	300 000		300 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 885		4 885						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	41 636		41 636						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	221		221						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	351 405		351 405						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 137 637	VZ	868 495		269 142				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	156 856	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS IB DEVELOPPEMENT						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 3 1 1 0 2 0 1 6		
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				ZN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WN		
								WO		
								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
								Y1		
								Y3		
								WR		
								188 191		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées aux taux de 0 %						WH	
			- imposées aux taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
		Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		10 000		
								XA		
								ZY		
								XD		
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*								XF	
	Majoration d'amortissement *								XC	
	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	
								PC		
								XS		
								XG		
								Y2		
								XH		
								190 000		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI						
		déficit (II moins I)						XJ		
								1 809		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				1 809		



SGADG

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

28, Avenue Général Guillaud - 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 56 99 19

Télécopie 04 68 54 53 91

E-mail : stfortin@kpmg.fr

A.G. 17
3915

IB Développement SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/10/2016
IB Développement SAS
Zone Artisanale - Avenue des Corbières
66300 THUIR
Ce rapport contient 12 pages

S.A.S. d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de
Montpellier
Inscrite au tableau de l'Ordre
des experts-comptables
de la région de Montpellier

Siège social : SGADG S.A.S.
28 avenue Général Guillaud
66000 PERPIGNAN
Capital : 40 000 €
Code APE : 6920 Z
428 242 291 RCS Perpignan
TVA union européenne FR 0642824291

SGADG S.A.S.
filiale de KPMG S.A.
Membre de KPMG international
Une coopérative de droit suisse





SGADG

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

28, Avenue Général Guillaud - 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 56 99 19

Télécopie 04 68 54 53 91

E-mail : sfortin@kpmg.fr

IB Développement SAS

Siège social : Zone Artisanale - Avenue des Corbières

66300 THUIR

Capital social : € 350.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/10/2016

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IB Développement SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

S.A.S. d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de
Montpellier
Inscrite au tableau de l'Ordre
des experts-comptables
de la région de Montpellier

Siège social : SGADG S.A.S.
28 avenue Général Guillaud
66000 PERPIGNAN
Capital : 40 000 €
Code APE : 6920 Z
428 242 291 RCS Perpignan
TVA union européenne FR 05428242291



SGADG S.A.S.
filiale de KPMG S.A.
Membre de KPMG international
Une coopérative de droit suisse

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Nous nous sommes assurés de la pertinence du poste « titres de participations », au regard de la situation de la société filiale de la SAS IB DEVELOPPEMENT.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

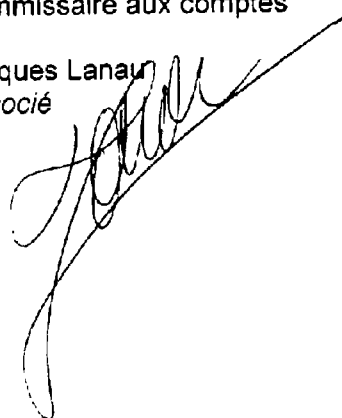
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidence et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Perpignan, le 17 mars 2017

Pour SGADG
Commissaire aux comptes

Jacques Lanau
Associé



**« IB DEVELOPPEMENT »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
SIEGE SOCIAL : Zone Artisanale – Avenue des Corbières
66300 THUIR**


RCS PERPIGNAN 534 732 433

℞

**AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2016**

℞

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 192 127 Euros en totalité à la réserve ordinaire qui se trouverait ainsi portée de 702 731 Euros à la somme de 894 858 Euros.

L'assemblée générale déclare qu'il lui a été rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale annuelle du 04 avril 2017.